

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
Pierre-Alain Renaud Architectes SA, Genève
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 500'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 250'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
5.

Date de la décision: 10.03.2004
6.

Echéance de préavis des créances: **18.05.2004**
7.

Adresse pour la déclaration des créances: Pierre-Alain
Renaud Architectes SA, rue David-Dufour 8 A, 1205 Genève
8.

*Indication: Les créiteurs peuvent annoncer leurs
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.*
9.

Remarques: La réduction passe par l'annulation de 250 ac-
tions de CHF 1'000.- chacune. Selon le rapport de révision
prévu à l'art. 732 CO, établi par "Fidogest SA", société an-
onyme ayant son siège à Genève, du 17 février 2004, il ré-
sulte que les prétentions des créanciers sont entièrement
couvertes par le capital-actions réduit.

Ducret & Fontanet, Notaires
1205 Genève

(02170824)